

Habitats Légers de Loisirs (HLL)

Mise en place d'un réseau d'assainissement

Porteur de projet :
CAD

Descriptif du projet : Mise en place d'un réseau d'assainissement eaux usées pour les HLL desservis par le Domaine Public (4 secteurs)

Enjeu, contenu du projet

objectifs et enjeux du projet : description en texte

- La description du projet et notamment la dynamique , stratégie, ... de territoire dans laquelle il s'inscrit : il s'agit de décrire les objectifs et enjeux du projet, c'est-à-dire la situation du territoire et quelles réponses le projet apporte aux questions observées : **Après une analyse multicritères (sociale, environnementale, juridique, technique, urbanistique...)** la CAD a défini une stratégie pour résoudre les problèmes posés par l'existence de cet Habitat Léger de Loisirs (HLL) dont le nombre atteint 1 600 unités sur 6 Communes de la Vallée de la Sensée. Devant l'impossibilité d'éradiquer cet Habitat, illégal bien souvent, il a été convenu de pérenniser ce qui peut l'être, en commençant par supprimer les rejets directs d'eaux usées dans les étangs.
- Objet technique : ...**Compte tenu de la présence de l'eau partout, l'assainissement en domaine public, par techniques spécialisées (sous vide ou sous pression) est seule réalisable. L'assainissement non collectif est ici inenvisageable. Le projet consiste donc à réaliser, en deux tranches successives l'assainissement public et privé de 400 HLL permettant l'achèvement de la desserte publique.**
- L'aspect « structurant » du projet sur le territoire, qui pourra par exemple prendre la forme d'une « aire d'influence » locale, intercommunale, métropolitaine, ... : **Ce projet est le 1^{er} du genre sur toute la vallée de la sensée, espace classé Naturel sensible par le Conseil Général du Nord. Il a donc valeur d'exemple et permet d'être dupliqué sur d'autres territoires que celui de la CAD. Il permet en outre de commencer la valorisation d'un patrimoine naturel important et délaissé jusqu'alors.**
- Les interactions du projet avec les autres trames structurelles de la démarche si elles ont été examinées dans le cadre de l'élaboration du projet : **c'est une valorisation claire de la Trame bleue, une des plus importantes, à savoir la Vallée de la Sensée.**
- La réalité de la faisabilité matérielle à l'horizon 2020 ou 2030, notamment au regard des procédures réglementaires d'autorisations, acquisitions foncières, ... : **La pré-étude faite en 2009 a permis de lever tout doute sur les problématiques réglementaires. Le projet est donc réalisable sans obstacle.**
- La cohérence avec les capacités financières du maître d'ouvrage compte tenu des plans de financements prévus...
Le dernier point d'incertitude, d'ordre financier, est en train d'être levé, via l'Agence de l'eau sur les modalités d'intervention.

les éléments descriptifs des objectifs et enjeux du projet sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées

FICHE A REMPLIR ET RETOURNER A LA DRÉAL NORD PAS DE CALAIS

Informations techniques nécessaires

Éléments prévisionnels

- Le projet sera-t-il réalisé en 2020 ? (une seule réponse)

oui terminé

- Le projet sera-t-il réalisé en 2030 ? (une seule réponse)

oui terminé / en partie / non / on ne sait pas

- le projet est il : (une seule réponse)

1. validé financièrement (en partie ou totalité) 2,5 Millions d'€ H.T.

Nature du projet : (choisir une seule nature)

Équipement

Connectivité transports

- Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun en site propre actuels ?

NON

- Le lieu du projet est il connecté aux réseaux de transport en commun actuels ?

NON

- Localisation et point(s) d'accès - par quel modes ?

Consommation d'espace

- le projet consomme t il des espaces agricoles **NON** ;
 - si le projet consomme des espaces agricoles, a-t-il aussi une part en renouvellement urbain ? (la requalification de friches industrielles, terrils..., est considérée comme renouvellement urbain)

Logement

- le projet produit il des logements ? **NON** et si oui, combien ?

Mais il en pérennise et en légalise (reconnaissance au niveau des PLU des Communes).

Repérage spatial du projet

Une localisation précise du projet est demandée ; préférences pour l'obtention de données relatives à l'étendue des projets (liste par ordre de maniabilité pour la compilation):

Projet cartographié sous la référence : Projet de Trame bleue N2

les données SIG fournies doivent être en LAMBERT 93 , de préférence en format MAPINFO (.tab) ou compatible. On donnera la localisation à la principale commune concernée par le projet.

les données spatiales sont absolument nécessaires pour établir le scénario des dynamiques engagées.